

# Flash News CFDT N°15

Des choix, des actes

La Cfdt, le Syndicat préféré des français

## Au CCE du 24 novembre, un 49.3 reporté .

Une tentative de passage en force au CCE du 24 novembre 2006. Le Directeur Général demande, en fin de séance l'avis des élus, pour mettre à l'ordre du jour du prochain CCE , information et consultation sur le projet d'accord GPEC.

Les élus CGC et FO ont reporté leurs décisions, les élus CGT, CFTC, SUD et CFDT ont refusé de se prononcer.

## Une négociation GPEC au ralenti.

Après une réunion un quart sur la GPEC, la première qui s'est tenue le 2 novembre, fut une présentation sur l'évolution des compétences, un inventaire de ce qui existe déjà " *une superbe commission de formation* ".

Une deuxième réunion bâclée, d'une durée d'une heure (10h30 à 11H 30) , où l'essentiel a été la présentation de la cartographie des métiers.

La suite fut une présentation du DG sur la stratégie de l'Entreprise sur les trois ans à venir , avec des réponses positives aux interrogations sur la PME, un maintien confirmé sur ce segment, l'évolution du marché et de notre métier.

En clair, la CFDT a proposé des axes essentiels qui auraient du figurer dans un projet d'accord GPEC.

Pour la Direction, ces réunions de négo sont faites, pour acter des dates obligatoires figurant dans la GPEC. La Direction ne veut surtout pas aller vers un accord GPEC, son seul but : c'est le Plan Social. elle a proposé un projet sans aucune discussion, basée sur l'évolution des compétences seulement.

L'employabilité des 1824 salariés a été évacuée, ainsi que des mesures pour les seniors.

## Le 20 novembre, La cour d'appel confirme le jugement du 5 octobre

Le juge rejette la demande d'arrêt de l'exécution provisoire de l'ordonnance du 5 octobre 2006.

Pour le juge, le document économique tendant à établir une dégradation dans le temps des indicateurs financiers, avec cependant, une trésorerie qui demeure positive , ne caractérise pas les conséquences manifestement excessives, pour l'entreprise de l'exécution de la décision du 5 octobre 2006.

## NAO "salaire"

La Direction propose une Augmentation générale de 25 € pour les ETAM et 0,8% d'API pour les cadres à partir du mois de janvier 2007, avec une prime de 120€ pour les ETAM. Pas de proposition d'A.P.I pour les ETAM .

L'Entreprise n'est pas plus en difficulté que l'an dernier. Pas d'augmentation individuelle et promotionnelle confirme les directives des l'actionnaires, << tout pour nous, rien pour vous >>. Les salariés ne doivent pas payer, le changement de stratégie commerciale du premier trimestre 2006.

## Plan de commissionnement 2007.

La première réunion s'est déroulée le 22 novembre 2006, malheureusement , encore une fois, un sujet important vu en 45 minutes. Soyons prudent sur les propositions qui nous ont été communiquées. A suivre.....

## Le Flash News CFDT N°15.

Le 20 novembre, la Cour d'appel rejette la demande d'arrêt de l'exécution provisoire de l'ordonnance du 5 octobre 2006.

Retrouvez toute l'actualité sur notre site web :

Pour une  
sécurisation  
des parcours  
professionnels



Cfdt

27 novembre 2006

Délégué Syndical Central  
P.H. BEAUVAL  
Délégués Syndicaux Régionaux  
G. GUILLEMOT  
P. DUBOIS  
C. BOBET  
B. GUYONNAUD  
J. ALESI  
L. PAULY  
P. BERTHELOT  
S. BOUVIER



Retrouvez la liste de vos représentants CFDT  
sur notre site web :  
<http://www.cfdtnextiraone.info>